ACCUEIL DE LOISIRS « LES BRACICOTINS »

Projet pédagogique

Mercredis et Petites Vacances

Année 2025

Municipalités de Bracieux, Fontaines en Sologne, Tour en Sologne, Bauzy, Neuvy.

Présentation générale

Le public :

L'accueil de loisirs « les Bracicotins » est un accueil géré en intercommunalité entre les communes de Bracieux, Fontaines en Sologne, Tour en Sologne, Bauzy et Neuvy.
L'accueil a lieu sur la commune de Bracieux et est ouvert aux jeunes de 3 à 11 ans habitant dans le regroupement des 5 communes, mais est également ouvert aux enfants habitant hors du regroupement.
Le bâtiment de l'accueil de loisirs se situe au cœur de la commune juste à côté des écoles et du restaurant scolaire.
Sa capacité d'accueil est de 45 enfants maximums.

Les locaux :

- Le bâtiment « centre de Loisirs :

  - **168 m² regroupés sur une seule structure**
  - **Deux salles d'activités**
  - **Une salle de sieste pour les plus petits et un espace lecture**
  - **Un espace pour les activités d'arts plastiques**
  - **Des sanitaires aux normes en vigueur**
  - **Un espace extérieur clôt et sécurisé**

- Les autres espaces utilisés :

  - **Le gymnase :** composé de 2 salles d'activités, de vestiaires, de sanitaires et d'une salle de gymnastique. *(En travaux depuis novembre 2022)*

  - **La salle des fêtes** accueille les enfants pour des activités ponctuelles nécessitants les installations spécifiques présentent sur ce site telles que la scène pour des spectacles ou la cuisine pour des ateliers culinaires.
  - La cantine scolaire
  - Les stades : foot et rugby
  - L'étang communal
- La bibliothèque

Une salle d'activité et le bâtiment du centre de loisirs inauguré en 2021

Notre démarche pédagogique

L'accueil de loisirs, lieu privilégié d'éducation à la vie sociale et culturelle, doit rester un moyen pour tous d'accéder aux vacances et aux loisirs.

Le statut de la famille change, l'école ne peut pas, seule, éduquer et socialiser les enfants et les jeunes. Les animateurs deviennent ainsi les partenaires de ces deux institutions pour que chaque enfant puisse devenir acteur de son propre développement et de son environnement.

L'accueil de loisirs doit donc être à la fois éducatif, ludique et doit favoriser l'épanouissement de l'enfant par la vie collective, le jeu, la découverte, la créativité.

Le rythme de la semaine scolaire étant intensif pour les enfants. Nous souhaitons proposer un accueil qui soit vraiment une pause « bénéfique » au milieu de la semaine d'école. L'enfant pourra retrouver le plaisir de venir en toute tranquillité, le plaisir de récupérer et de se reposer au besoin, le plaisir de retrouver ses copains et partager des expériences originales et enrichissantes, le plaisir de communiquer avec d'autres enfants comme avec les adultes.
Nous souhaitons ainsi accompagner l'enfant pour développer ses besoins d'activités, d'autonomie, d'expression personnelle et collective.

En nous référent au projet éducatif qui met en avant 3 orientations qui sont :

- Offrir des loisirs aux enfants
- Favoriser et optimiser la vie en collectivité
- Rapprocher les enfants des communes voisines

Il nous a paru important d'orienter notre action selon quatre objectifs pédagogiques :

1. **Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant.**

2. **Développer l'autonomie de l'enfant à partir de ses capacités actuelles.**

3. **Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité.**

4. **Permettre à chaque enfant de construire sa demi-journée de loisirs selon ses choix, son rythme personnel et ses besoins du moment.**

Réalisation des enfants de l'accueil de Loisirs pour Octobre Rose.

Cet « arbre » a été installé sous la Halle de Bracieux pendant tout le mois d'octobre.

Les objectifs

1. Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant

Objectifs :

a. Permettre à l'enfant de découvrir ses capacités intellectuelles, artistiques et physiques et de favoriser leur épanouissement.

b. Faire en sorte que chaque enfant puisse s'exprimer librement et communiquer avec les autres enfants et les adultes que ce soit par la parole ou les langages non verbaux.

c. Assurer la sécurité affective et physique de chaque enfant.

d. Permettre à chacun d'exercer des responsabilités dans le groupe.

Moyens :

a. Eveiller la curiosité de l'enfant en lui proposant des activités de découverte (de soi, des autres et de l'environnement naturel).

b. Les activités artistiques (perles, dessins, coloriage…) permettront à chacun de s'exprimer librement et de partager leurs idées et connaissances.

c. L'équipe d'animation devra rester disponible tout au long de la demi-journée, rester à l'écoute des enfants. Chaque enfant doit pouvoir entretenir des relations privilégiées avec les enfants comme les adultes.

d. Chaque animateur sera soucieux d'assurer la sécurité physique et affective de l'enfant par sa présence, sa disponibilité, sa capacité d'écoute, son respect de la personne et sa vigilance.

e. Assurer un accueil personnalisé de chaque enfant.

2. Développer l'autonomie de l'enfant à partir de ses capacités actuelles

Objectifs :

a. Donner à l'enfant la possibilité de grandir à son rythme.

b. Valoriser la prise d'initiatives.

c. Permettre à chaque enfant d'avoir des repères spatiaux, temporels et affectifs.

d. Faire que chaque moment de la vie quotidienne soit une véritable activité en soi.

e. Développer la capacité de l'enfant à communiquer.

f. Permettre à l'enfant d'acquérir une indépendance dans ses actes et ses pensées.

Moyens :

a. L'animateur est en position d'accompagnateur : il guide l'enfant en évitant de faire à sa place (ex : couper sa viande, s'habiller seul…)

b. L'enfant doit être encouragé à chaque instant et être reconnu dans ses compétences quelles qu'elles soient.

c. L'équipe d'animation privilégiera les projets d'activité conçus et imaginés par les enfants, et leur donnera les moyens de les réaliser.

d. Les enfants sont associés dans le fonctionnement du centre en pouvant apprendre à réaliser les tâches de la vie quotidienne : mettre la table, participer au rangement…

e. L'enfant doit pouvoir s'épanouir dans divers domaines quand il est prêt et qu'il en a envie et non attendre qu'un adulte décide à sa place qu'il peut le faire.

f. Mettre en place des « rituels » pour un meilleur repérage dans le temps (passage aux toilettes, temps calme…)

g. L'aménagement doit être adapté à chaque tranche d'âge (taille du mobilier, accessibilité aux matériaux et aux jeux…), et être suffisamment riche pour éveiller de nouvelles activités.

h. Aménager des lieux qui favorisent l'action et non l'interdit.

3. Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité

Objectifs :

a. Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe.

b. Faire que, dans le groupe, chaque enfant puisse s'exprimer et soit reconnu par les autres enfants et par les adultes en tant qu'individu unique.

c. Favoriser les prises de décisions collectives.

d. Faire en sorte que les enfants s'organisent à plusieurs autour d'un projet ou d'une activité.

e. Permettre à l'enfant de varier les « copinages » dans un groupe.

f. Permettre à l'enfant de rencontrer d'autres enfants (inter centre).

g. Faire en sorte que les enfants intègrent la notion de respect : respect des enfants, des adultes, des locaux, du matériel…

h. Mettre en avant la notion de partage.

Moyens :

a. Il est important de respecter un équilibre entre les activités collectives et individuelles.

b. Etablir des règles de vie avec le groupe d'enfants.

c. Être rigoureux sur les règles de vie en collectivité et notamment sur le respect et la politesse. Eviter la banalisation de la violence.

d. Privilégier les moments importants de la journée tels que l'accueil des enfants et des familles, les repas, le temps calme, la sieste… qui doivent être sources de bien-être et de communication.

e. Permettre à l'enfant de vivre les activités avec les personnes de son choix.

Sortie à la patinoire pour les Vikings (8-10 ans)

4. Permettre à chaque enfant de construire sa demi-journée de loisirs selon ses choix, son rythme personnel et ses besoins du moment

Objectifs :

a. Donner aux enfants la liberté de choisir et de pratiquer différents types d'activités axées sur la découverte, le plaisir, l'expérimentation et l'imaginaire.

b. Donner aux enfants le droit de ne rien faire.

c. Permettre à l'enfant de rester maître de son activité.

d. Respecter les rythmes biologiques individuels de chaque enfant.

Moyens :

a. Les enfants pourront choisir parmi un panel de propositions. Donner un choix d'activités entre : intérieur/extérieur, calme/tonique, seul/en groupe, temps court/temps long. Les activités proposées devront répondre aux souhaits des enfants.

b. Laisser l'enfant maître de la fin de son jeu ou de son activité dans le cadre des horaires imposés par la vie quotidienne.

c. Les animateurs devront rester à l'écoute des enfants et de leurs souhaits, puis accompagner l'enfant dans les activités qu'il souhaitera vivre. L'enfant pourra bénéficier de moyens et d'une aide technique.

d. N'oublions pas que le temps du mercredi après mdi est celui du repos et de la récupération. Beaucoup d'enfants tiennent un rythme effréné durant la semaine (accueil périscolaire, école, activités artistiques, activités culturelles, activités sportives…). Il est essentiel de prendre le temps.

e. Les plus jeunes pourront bénéficier d'un temps de sieste après le repas. Nous utiliserons le fonctionnement du lever échelonné dans la mesure du possible afin de permettre à chaque enfant de se reposer autant qu'il le souhaite.

Le goûter permet à tous de se retrouver et d'échanger en fin de journée, souvent les enfants sont associés à sa préparation dans des ateliers culinaires très appréciés.

L'organisation des espaces

L'accueil de loisirs se situe au gymnase de Bracieux. L'enjeu de notre aménagement est de faire de ces espaces un lieu de détente, de plaisir et de rencontre.

L'aménagement des lieux par les animateurs et les enfants est essentiel pour que chacun puisse prendre possession de ces espaces de vie.

L'environnement est déterminant dans le développement de l'individu. Il doit pouvoir permettre à l'enfant de s'y sentir bien à tout moment de la journée, d'y trouver facilement ses repères, et de répondre à ses besoins ludiques, de découverte, de repos…

Les enfants, accompagnés des animateurs, pourront transformer leur centre selon leurs envies pour que ce lieu ne soit jamais figé mais évolue avec eux au fil des jours.

Des coins aménagés sont mis en place. On pourra y retrouver différents domaines :

- Les jeux de société
- Les jeux divers pour maternels (puzzle, lego…)
- La lecture
- Une « salle » de repos
- Le dessin, coloriage
- Un espace pour faire ses devoirs

Les enfants pourront se diriger vers ces coins à tout moment de la journée.

Les lieux doivent favoriser l'action et non l'interdit.

A chaque activité son espace et son aménagement spécifique.

Parcours, sports dans la grande salle du gymnase

Carnaval à l'accueil de Loisirs

Le rôle de l'animateur

Dans le respect de la réglementation et pour répondre aux besoins de l'animation, l'équipe est composée de personnel qualifié. Elle sera renforcée par des intervenants diplômés d'état pour les activités « spécifiques » (activités nautiques…)

Sans travail d'équipe, il n'y a pas d'animation. Notre travail sera basé sur la communication, l'échange d'informations. Et ceci entre le personnel de service, l'équipe de direction, l'équipe d'animation, les familles et autres partenaires.

Chaque personne vient d'horizons différents avec une conception de l'animation, une expérience, un savoir être et un savoir-faire qui lui est propre. Chacun a quelque chose à apporter aux enfants comme aux animateurs. C'est pourquoi chacun a sa place dans l'équipe.

Chacun doit pouvoir :

- Accueillir de manière individualisée l'enfant
- Privilégier la communication et l'échange d'informations
- Aménager les espaces avec les enfants en tenant compte de leur âge et de leurs besoins.
- Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant.
- Assurer l'hygiène corporelle de chaque enfant.
- Proposer aux enfants un panel d'activités de qualité tout en leur laissant la possibilité de construire leur demi-journée selon leurs envies et leurs besoins.
- S'enrichir de la vie collective et des expériences des autres animateurs.
- Prendre des initiatives.
- Réfléchir avec les enfants aux règles de fonctionnement à établir et favoriser leur appropriation par tous.
- Être en permanence à l'écoute des enfants. Rester disponible.
- Participer de manière active à toute activité de l'enfant (jeux, discussions, aide aux devoirs…)

L'équipe d'animation est « le poumon de l'activité » de l'accueil de loisirs notamment par ses différentes actions :

- Concevoir et élaborer le projet pédagogique avec le directeur du centre de loisirs
- Etablir les modes de fonctionnement du centre : règles de vie, consignes de sécurité, rythmes de vie des enfants…
- Participer de manière active aux réunions d'équipe, apporter ses connaissances et ses savoirs.
- Partager les informations en sa possession avec l'équipe d'animation et rendre compte au directeur de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants, partenaires…).
- Entretenir des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires et les usagers.
- - Utiliser de façon pertinente le matériel et les équipements d'accueil. Participer à l'inventaire et aux commandes du matériel.

Modalités de fonctionnement

1) Inscriptions

L'amplitude horaire est la suivante : 7h30 à 18h30.
Les inscriptions se font pour une ou plusieurs journées pour les vacances scolaires. Pour les mercredis à la journée, ou demi-journée avec ou sans repas en fonction des besoins des familles et des envies des enfants.
Le dossier d'inscription à constituer pour la première inscription comprend :

- Le dossier d'inscription rempli (à télécharger sur le site de la Mairie de Bracieux ou à retirer directement à la Mairie)
- La photocopie des vaccinations de votre enfant *
- Le document **récent** CAF ou MSA justifiant du quotient familial*
- Bons vacances CAF ou MSA si la famille en bénéficie*
- **Une attestation d'assurance extrascolaire** avec responsabilité civile*
- L'acceptation du règlement intérieur signée

2) Tarifs

Une délibération du conseil municipal fixe chaque année les tarifs en vigueur. Ils tiennent compte du quotient familial et évoluent donc en fonction de celui-ci. L'objectif est d'ajuster le montant facturé aux capacités contributives de chaque foyer.
La grille complète est dans le règlement intérieur de l'ALSH disponible notamment sur le site internet de la commune.

Présentation d'une journée « type » à l'ALSH :

7h30-9h30 : Arrivée échelonnée des enfants, activités diverses au choix des enfants (jeux de sociétés, dessins, activités manuelles, jeux sportifs…)
9h30-9h40 : Rangement et présentation des ateliers du matin
9h45-11h15 : Ateliers proposés par l'équipe d'animation
11h15-12h00 : Rangement, passage aux toilettes, départ des enfants qui ne restent pas manger, déplacement au restaurant scolaire et Accueil des enfants de Bauzy / Neuvy (déposés par le Bus scolaire mis en place par les municipalités) et de ceux déposés par les parents pour passer la demi-journée au centre de loisirs
12h15-13h35 : repas qui est pris au restaurant scolaire. Le repas est un moment où chaque enfant pourra échanger avec les autres enfants et développer son autonomie.
13h45-14h45 : temps calme. Le repos pour les plus jeunes sera recommandé mais non obligatoire. Tout enfant réclamant à se reposer pourra le faire même les plus grands
14h45-16h30 : activités animées et rangement
16h30-17h00 : goûter (moment privilégié qui permet de clôturer la journée avec les enfants) et réunion avec les enfants (on fait le bilan de la journée, les points négatifs, comme positifs). Tout ceci pour permettre un retour au calme avant l'arrivée des familles.
17h00-18h30 : départ échelonné des enfants et activités libres et courtes pouvant être interrompus à tout moment à l'arrivée des parents de l'enfant. Le départ est un moment de communication avec la famille. Pour que cela se passe dans les meilleures conditions possibles, un animateur accueillera les parents, et les autres veilleront à ce que chaque enfant reparte avec ses affaires.

Les moyens

1) Les moyens humains

✓ L'équipe d'animation :

- Ceysset Frédéric (BPJEPS), directeur
- Simier Sandra (BAFD), animatrice
- Tesnier Valérie (BAFA), animatrice
- Hubert Dolores, animatrice

✓ Le personnel municipal :

- Les deux ATSEM
- Le personnel du restaurant scolaire
- Le service administratif et comptabilité
- Le service technique

✓ Le partenariat :

❖ Partenaires internes :

- Médiathèque municipale
- L'EHPAD de Bracieux

2) Les moyens matériels

✓ Les locaux : Accueil de loisirs, salle des fêtes, gymnase

L'accueil de loisirs dispose en aménagement extérieur :

- Des plateaux sportifs et des terrains pour effectuer des grands jeux.

✓ Le matériel :

- Matériel de récupération
- Matériel pédagogique pour activités manuelles, plastiques
- Des jeux adaptés à chaque tranche d'âge
- Matériel sportif (ballons, raquettes etc)

3) Les moyens financiers

Pour organiser, mener à bien les activités et le projet, il est évidemment nécessaire d'établir un budget prévisionnel afin de financer les intervenants, le matériel nécessaire aux activités et les salaires de l'équipe d'animation
Le directeur dispose d'un budget annuel pour les besoins en matériels et le financement des sorties et intervenants ponctuels.

4) La caisse d'allocations Familiales (CAF) / La Mutualité sociale Agricole (MSA)

La commune de Bracieux a signé ave la CAF une convention d'objectifs et de financement. De part cette convention la CAF soutient financièrement l'organisateur de l'ALSH.
La CAF et la MSA versent des prestations à l'organisateur en fonction du nombre d'heure de présence des enfants. Toutes les familles profitent de cette subvention dans la tarification *(voir tableau des tarifs dans chaque fiche informations inscriptions)*

Valoriser et évaluer notre action

1) Action pour favoriser notre projet :

- Créer un espace d'exposition des activités réalisées.
- Mettre à jour et alimenter l'affichage informatif au gymnase
- Relayer les informations via internet

2) Comment évaluer notre action :

- Organisation des réunions d'enfants (au goûter)
- Observer la participation des enfants
- Être à l'écoute des parents et répondre aux interrogations
- Analyse et évaluation avec les animateurs

3) Evaluation avec l'équipe

L'équipe d'animation est la même pendant toute l'année et se côtoie (les mercredis et les petites vacances) ce qui favorisent les échanges et le partage d'information quasi quotidiennement.

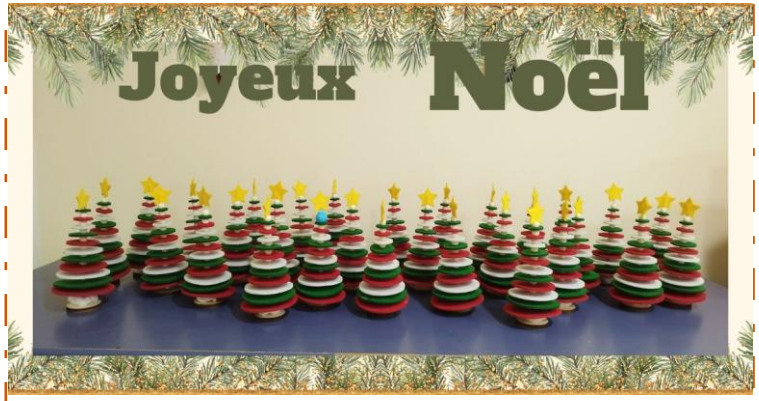

Message pour les familles sur la page Facebook de l'ALSH, en mettant en avant les sapins réalisés par les enfants

L'affichage à l'entrée du bâtiment permet aux enfants et aux familles de se tenir informés administratives …) et bien évidement le numérique a pris le relais de cette communication avec notre site internet et la page Facebook